



Nous sommes vigilants !

Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité

Conférence de presse du vendredi 25.11.2011 à Berne

Statement

Jean-François Mottaz, vice-président insieme Suisse

- Le texte parlé fait foi -

Notre fils vit dans une institution. En raison de son handicap il dépend d'un accompagnement et d'un soutien permanent. Ce choix pour sa vie n'a pour nous parents, pas été facile à prendre. Comme tous les parents d'enfants handicapés nous nous soucions de la qualité de l'accueil et du bien-être de notre enfant. Nos filles et fils sont souvent incapables de formuler leurs besoins et encore moins d'exprimer leur désapprobation, si quelque chose n'est pas correct. Dans leur vie quotidienne ils dépendent de l'aide et de la bienveillance d'autrui.

Les informations d'abus en institutions compromettent les bases de la confiance établie au cours du temps. Cette confiance est une condition essentielle pour que nous les parents, puissions lâcher prise. Nous avons peu d'influence sur les personnes qui prennent soin de nos filles et fils jusque dans leur sphère intime. Malheureusement nous devons constater que les questions de parents inquiets ne sont pas toujours prises au sérieux, mais peuvent même sembler dérangeantes. Le fait que les représentants des institutions et des associations de parents se soient assis à la même table est pour nous un pas très important. La collaboration avec les parents est un point de la charte.

Naturellement le renforcement de la personne avec un besoin de soutien particulier occupe une importance centrale. Si elle est capable de signaler ou de se défendre contre les atteintes à son intégrité, les auteurs doivent craindre d'être plus facilement découverts. Ce renforcement a ses limites et nous sommes conscients que nos filles et fils ne peuvent souvent pas se défendre efficacement, et encore moins apporter une preuve de ce qu'ils essaient de nous transmettre. La sensibilisation sur la notion de distance et de proximité est une tâche permanente de toute activité avec des personnes handicapées.

Un climat de vigilance et de transparence comme postulé dans la charte est une tâche qui nous concerne tous. Les directrices et directeurs d'institution qui sont responsables du choix du personnel, les collaboratrices et les collaborateurs qui ont le devoir de respecter l'intégrité et les limites des personnes dont ils ont la charge et ne craignent pas de signaler tous les cas de suspicion. Être vigilant ne signifie pas simplement contrôler avec méfiance. Cela veut dire au sens de la charte, être attentif et ouvert pour aborder aussi tous les points délicats. Dans ce climat nous pouvons, nous les parents, apporter nos observations sans craindre d'offenser ou de subir des désagréments. Si dans une institution règne un climat qui permet d'exprimer un soupçon sans passer pour un dénonciateur, nous créons les conditions pour que les abus sexuels, quel qu'en soit l'auteur, soient découverts. Nous pouvons espérer que le risque de se faire prendre soit trop grand et dissuade les auteurs.

En tant qu'association de parent nous prendrons toutes les mesures utiles pour placer la barre aussi haute que possible pour nos offres de loisirs.

Berne, le 25 novembre 2011

Pour tout complément d'information:

Heidi Lauper, Codirectrice insieme Suisse
e-mail: hlauper@insieme.ch ou tél: 079 275 52 65